



## Assemblée générale Lundi 7 avril 2025

### Présent.es :

Taieb Fadila : Adjointe à la Maire en charge de la culture et la démocratie locale

Bams Louise : cabinet de la Maire

Pôle démocratie locale : Renouard Margot

**Conseiller.ères présent.es :** Blériot Anne - Dizier Anna - Dupuis Christian - Fioux Virginie - Gautier Anne-Laurence - Janin Bernadette - Habity Sofia - Lacoste Gilles - Mambo Serge - Pennes Emile - Petit Samia - Pressac Micheline - Rafowicz Samy - Saint Léger Annie - Shah Hosseini Farshid - Smerghetto Marco -

**Conseiller.ères excusé.es** - Carlos Henri - Chassignieux François - Laurence Colleu - Fournier Martine - Le Borgne Philippe - Paillette Laurine -- Rouchette Geneviève

**Membres associé.es présent.es :** Amassou Elizabeth – Beuvin Monique – Delsart David - Ganilsy Karen – Geay Chantal - Paris Bertrand

### Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 11/02/2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Intervention de Fadila Taieb et questions des conseiller.ères :

La Mairie n'a pas vocation à demander des points précis aux Conseils de quartier. Ceux-ci ont libre choix des thèmes traités. Plutôt que de réfléchir à une nouvelle charte, il faudrait lancer une réflexion sur la démocratie participative.

Les conseiller.ères ont demandé que le rôle de la Mairie soit précisé. Ils ont insisté sur les problèmes de communication car il est constaté une méconnaissance des habitants des conseils de quartier.

#### ⇒ Réponse Pôle Démocratie Locale :

Comme Fadila Taieb l'indiquait, il n'est pas question d'imposer des missions aux CQ. Nous notons la demande de réflexion globale et d'un temps de travail dédié.

Il serait nécessaire de faire une newsletter sur ce thème et que les informations émanant des Conseils soient bien mises en valeur et pas perdues dans les informations générales.

⇒ Réponse Pôle Démocratie Locale : Un encart spécifique peut être intégré dans la newsletter de la Mairie du 12e afin de relayer leurs actualités. Par ailleurs, le pôle communication propose la création d'un article dédié sur Paris.fr, régulièrement mis à jour avec l'ensemble des informations concernant les Conseils de quartier. La newsletter pourra renvoyer chaque semaine vers ce lien, afin d'assurer une diffusion claire et pérenne des informations.

Les comptes rendus ne sont pas toujours sur le site, exemple celui du 19/11/2024.

⇒ Réponse Pôle Démocratie Locale : À l'exception du compte rendu du 19 novembre 2024, tous les comptes rendus du Conseil de quartier Jardin de Reuilly sont bien à jour sur le site internet. Le

pôle démocratie locale est encore en attente d'un retour concernant le CR du 19/11 qui inclut un support de présentation réalisé par le Conseil de quartier et devant être validé avant publication.

Les coordonnées des conseiller.ères ont été maintes fois demandées et nous n'avons toujours pas accès depuis l'élection de décembre 2020. Cet état de fait ne facilite pas le travail entre tous les conseiller.ères.

⇒ [Réponse Pôle Démocratie Locale : la liste incluant les coordonnées des conseiller.ères de quartier a été diffusée par mail le 23/04 dernier.](#)

Il n'y a pas de réunions de secrétaires et trésorier.ères donc nous n'avons pas connaissance des activités des autres quartiers. Les conseiller.ères réclament également de réaliser des actions inter quartiers sur des sujets comme la solidarité, les seniors, l'animation....

⇒ [Réponse Pôle Démocratie Locale :](#)

Le PDL va proposer une date de réunion inter secrétaire et trésoriers, avec un échange avec les élu-es, si possible avant l'été 2025.

#### **Crédits votés :**

Les conseiller.ères ont étudié les demandes reçues.

Ont été votés à l'unanimité les crédits de fonctionnement suivants :

- Bibliothèque St Eloi : 200 € pour un spectacle destiné aux enfants ;
- 2A2CB : 200 € pour l'animation musicale du défilé de mode ;
- On se la coule douze : 700 € participation au spectacle.

Pour les crédits d'investissement, ont été votés à l'unanimité :

- 2A2CB : 512 € pour une surjeteuse ;

[Réponse du Pôle démocratie locale :](#)

Comme indiqué en amont de votre AG, cette dépense ne peut pas être engagée par la Mairie du 12e pour les raisons ci-dessous :

- Les activités proposées par l'association étant payantes, elles ne sont pas accessibles gratuitement à l'ensemble des habitant-es du 12e.
- L'association a déjà bénéficié d'un soutien en investissement des Conseils de quartier. De tel achat nécessite que la Mairie acquière cette surjeteuse pour ensuite la prêter à l'association et nous ne pouvons pas prendre le risque de favoriser telle ou telle association.

- Ecole d'Artagnan :

- 235 € pour l'achat d'ouvrages en langues étrangères
- 174 € pour du matériel de jardinage.

Prochaine assemblée générale du CQ : **mardi 3 juin à 19h – CPA Bessie Smith 19 rue Antoine-Julien Hénard**

#### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu de l'AG du 7 avril 2025 ;
- Présentation du centre Bessie Smith ;
- Programme des animations ;
- Date et thème de la prochaine AG.

Micheline Pressac

Secrétaire du Conseil de quartier Jardin de Reuilly